



PUYDUFOU.
LES ÉMOTIONS
SONT ÉTERNELLES

Séjour en pension complète Parc et Cinéscénie en Formule Premium

13/07/2022

14H20 : RDV avec votre assistance DECLIC EVASION en gare d'Aix-en-Provence TGV.
14H51 : Départ pour Anger St-Laud en TGV direct 2nde classe.
Arrivée 20H14. Installation à votre hôtel Novotel 4**** situé à 100 m de la gare.
Dîner libre
Hébergement à votre hôtel

14/07/2022

Petit-déjeuner à votre hôtel
08H45 : Transfert en autocar privé vers votre hôtel au Puy du Fou (1H).
Dépose de vos bagages à l'hôtel.
Remise de vos prestations.
Journée libre sur le parc. Pass Emotion* inclus.
Déjeuner avec les coupons de 15€/adulte et 12€/enfant 3-13 ans.
20H00 : Dîner sur le parc au restaurant animé : Le Café de Madelon.
22H : Spectacle nocturne les Noces de Feu.
Hébergement à votre hôtel « Le Grand Siècle»
***Pass Emotion** : Ce Pass vous permet de bénéficier d'un placement réservé dans les tribunes des 7 grands spectacles du Puy du Fou jusqu'à 10 minutes avant le début des représentations !

15/07/2022

Petit-déjeuner à votre hôtel. Libération des chambres avant 11H.
Journée libre sur le parc.
Déjeuner avec les coupons de 15€/adulte et 12€/enfant 3-13 ans.
20H15 : Dîner à votre hôtel à « la Table des Ambassadeurs ».
22H30 : Spectacle de Cinéscénie **en placement Carré Or** (meilleur positionnement possible dans les tribunes).
Hébergement à votre hôtel « Le Grand Siècle»

16/07/2022

Petit-déjeuner à votre hôtel.
10H30 : Départ en autocar pour Anger St-Laud.
12H23 : Départ en TGV 2nde Classe pour Aix-en-Provence via Avignon.
18H41 : Arrivée à Aix-en-Provence TGV

TARIFS- Assurance annulation extension Covid 19 incluse

Prix/Personne En fonction du nombre d'adulte/chambre	Prix CSE * Subvention Déduite	Subvention CSE Airbus H (plafonnée à 1400 € /an)	Prix Sans Subvention CSE
1 Adulte/ chambre	754 € *	387,87 €	1141,87 €
2 Adultes/ chambre	583 € *	299,96 €	882,96 €
3 Adultes/ chambre	539 € *	277,95 €	816,95 €
4 Adultes/ chambre	499 € *	256,06 €	755,06 €
Enfant 3/13 ans	282 € *	144,01 €	426,01 €

*Prix CSE pour les clients n'ayant pas atteint le plafond annuel de subvention.

Maximum 4 personnes par chambre (Sauf si bébé <3 ans)

Forfait bébé – 3 ans (Prix CSE 8€ - Prix extérieur 12,38€)

Le prix comprend :

- Les trajets A/R Lyon/Angers Saint-Laud/Lyon Part Dieu en TGV 2nde classe.
- Les transferts en autocar privé pour le groupe Angers/Puy du Fou/Angers.
- L'hébergement 1 nuit à l'hôtel Novotel 4**** Angers Gare et 2 nuits à l'hôtel « Le Grand Siècle»
- Les petits-déjeuners du J2 au J4
- Le dîner au restaurant animé le « Café de la Madelon » le 14/07 (Menu 3 plats + boissons)
- Le dîner à « La table des Ambassadeurs » le 15/07 (Formule buffet + boissons)
- 2 Jours illimités sur le Grand Parc (14 et 15/07)
- Les taxes de séjour : 1,40€/nuit/adulte
- La Cinéscénie en placement Carré Or le 15/07/2022
- Le Pass Emotion pour 1 jour le 14 juillet 2022 (21€/personne).
- 2 déjeuners sur le parc (coupons de 15€/adulte/repas et 12€/enfant(3-13ans)/par repas
- L'assurance multirisques AXA CSE de 3,15% avec extension COVID

Le prix ne comprend pas :

- Le port des bagages
- Les boissons et les repas non mentionnés
- Les dépenses de nature personnelle
- L'assurance AXA 3,15% obligatoire pour les options souscrites et supplément single
- Les éventuels frais de TEST PCR ou antigéniques exigés à la date du séjour.

Formalités pour les ressortissants français (au 01-03-22)

Les voyageurs doivent être en possession des documents administratifs et sanitaires demandés **au moment du départ**. Le CSE décline toutes responsabilités en cas de non respect des formalités.

Horaires de train (sous réserve de modification par la compagnie)

Aller TGV : Aix en Provence Gare TGV 14h51 - Anger St-Laud 20h14

Retour TGV : Anger St-Laud 12h23 – Aix en Provence Gare TGV 18h31

Barème de frais (Frais d'annulation par personne, calculés sur le prix « Sans Subvention »)

- De 90 à 47 jours avant le départ : 50% du prix du voyage + coût de l'assurance,
- De 46 à 32 jours avant le départ : 75% du prix du voyage + coût de l'assurance,
- A partir du 31 jours avant le départ: 100% du prix du voyage + coût de l'assurance

Les annulations se font obligatoirement par écrit au CSE

Les motifs d'annulation doivent être reconnus par l'assurance pour être pris en charge.

(contrat téléchargeable sur le site du CSE)